

**PROCEDURE d'INFORMATION
INTERNE** de l'équipe de direction
en cas de **situation grave**
ou de **danger**
sur les sites de l'université



QUOI ?

ACCIDENT / CONSEQUENCE GRAVE

Accident corporel grave ou mortel / explosion / incendie / catastrophe naturelle / risque pour la santé publique

ACTION HOSTILE / MALVEILLANCE

Alerte à la bombe / attentat / manifestation de groupe de pression / chantage aux biens ou personnes

ATTEINTE à l'image ou responsabilité engagée de l'université avec risque de forte médiatisation

Incident / grave conflit / activité ou thème sensibles / dommages aux biens et ou à l'environnement

QUE FAIRE ? 4 consignes

1/ ALERTER

Mettre en œuvre les mesures d'urgence et consignes d'alerte propres à votre bâtiment

2/ CONTACTER

un des numéros suivants (dans l'ordre) précédé de **03 68 8 57 115 / 57 116 / 57 117 / 57 118 / 57 119 / 57 120 / 57 121**

3/ INDIQUER

/ Vos **nom, fonction et numéro de téléphone**

/ **Date et heure** de l'événement

/ **Localisation** précise de l'événement : bâtiment, structure (composante, unité de recherche, service), adresse, nom du directeur

/ Première évaluation des **conséquences** : victimes, dommages aux biens, à l'environnement

/ Nature de **l'assistance requise**

4 / CONFIRMER

l'intégralité de ces informations par mél à : dgs-info-urgence@unistra.fr

Votre message sera automatiquement transmis à tous les services concernés (Présidence, DGS, Communication, SPSE, DALI, DPI et DI)